

Guide du Parfait Stagiaire

Rentrée 2014/2015



selon normes du règlement intérieur



MODALITES

Quelles Bourses?

Comment?

Quand?

Ou?

Trouvez les réponses ici

Bureau des Stages

FRANCE C 131
Claire Bonton
04 73 40 77 01

INTERNATIONAL B112
Stéphanie de Guérines
04 73 40 75 06

stages@polytech.univ-bpclermont.fr

stenhanie.de.guerines@polytech.univ-clermont.fr

LE SERVICE DES STAGES

Stage en France C131

Lundi : 8h-12h/13h30-16h

Mardi : 8h-12h/13h-17h

Mercredi : 8h30-11h30

Jeudi et vendredi: 8h-12h/14h-16h

Stage à l'étranger B112

Lundi, mardi, jeudi et vendredi 9h30 à 11h30 et de 13h à 17h45

Le service collecte tout au long de l'année les offres de stages en provenance des entreprises et organismes avec lesquels nous sommes en contact permanent. Les offres sont ensuite redistribuées dans les départements sous forme de liste, par voie d'affichage ou par messagerie selon la nature du stage proposé.

Le service des stages doit impérativement établir une convention. En effet pour tout stage obligatoire au cours du cursus scolaire et/ou universitaire, une convention (tripartite) entre vous, Polytech et l'entreprise d'accueil, sera établie. Ce document précise les conditions de déroulement de votre stage et les responsabilités de chacune des parties. Les conventions sont régies par une Charte selon les dernières évolutions de la Loi du 31 Mars 2006 sur l'égalité des chances.

STAGES

Définition du stage

Le stage permet la mise en œuvre de connaissances théoriques dans un cadre professionnel et donne à l'étudiant une expérience du monde de l'entreprise et de ses métiers.

Trois types de stage s'échelonnent au cours des trois années d'études :

3^{ème} année

4 semaines minimum en juillet-août, il donne la possibilité à l'élève de découvrir le monde de l'entreprise. Il n'y a pas d'impératif sur un sujet précis, mais il est conseillé de faire ce stage en rapport avec l'orientation professionnelle choisie. Ce stage peut être remplacé par un séjour linguistique ou un travail temporaire après accord de l'école.

4^{ème} année

2 mois minimum à partir de mai. OBLIGATOIRE, à caractère technique, se déroulant en général au sein d'une équipe professionnelle de production, ingénierie, ou R&D. Il peut aussi s'exercer en laboratoire universitaire à l'étranger exclusivement. Pour les GB, GE, GMM et GP le stage à l'étranger est FORTEMENT conseillé.

5^{ème} année

5 mois minimum à partir de février, il affirme les compétences de l'élève dans une situation très proche du métier d'ingénieur. Élément indispensable à l'obtention du diplôme, il donne lieu à un rapport écrit et à une soutenance orale devant un jury. Il peut s'effectuer à l'étranger.

GSP: Les stages de 3^{ème} et 4^{ème} année ne concernent pas les étudiants de GSP. En 5^{ème} année un stage d'une durée de 2 à 3 mois est obligatoire. Pour plus d'informations concernant les modalités, validations et procédures, vous pouvez contacter le responsable de votre département Roland Chapuis.

STAGES

Le Stage découverte de 3^{ème} année

Modalités

Tout élève de Polytech doit avoir fait un stage en milieu professionnel (hors organismes publics) avant son entrée en deuxième année du cycle ingénieur. Ce stage de découverte de l'entreprise n'est donc pas obligatoire pour les élèves ayant déjà eu une expérience professionnelle avant leur entrée en cycle ingénieur. Ce stage (ou travail d'été) reste néanmoins fortement conseillé. Les élèves de GC doivent faire un stage dans une entreprise du secteur GC, sauf éventuellement pour les stages à l'étranger. Les étudiants font une recherche personnelle pour trouver leur stage. Durée : de 1 à 2 mois dès la fin des cours. L'Ecole fera une convention si l'entreprise d'accueil l'exige. Mais il est recommandé aux élèves de négocier un CDD, qui sera pour eux plus avantageux financièrement. Dans ce cas là, l'élève rapportera à la rentrée une Attestation d'emploi au Bureau des Stages.

Validation (Sous réserve de modifications)

L'attestation produite par l'entreprise sert à la validation du stage. Vous avez la possibilité de fournir un rapport (20 pages maximum, 5 pages d'annexes) avant le 15 octobre, à ramener au bureau des stages. Il sera corrigé par un enseignant du département. (Pas de soutenance orale)

Pour plus de détails voir sur le site web interne de Polytech (Rubrique Contrôle des connaissances, texte introductif).

Pour vous aider dans la rédaction de ce rapport, considérez ces quelques grandes lignes :

INTRODUCTION :

décrire le contexte global de cette expérience, considérer les dimensions humaines, techniques, économiques, géographiques... annoncer le plan

PROBLEME :

Préciser la mission ou le poste confié, environnement, organisation....

RESOLUTION :

mettre en évidence les points enrichissants

CONCLUSION :

souligner vos implications par rapport au cadre de votre formation

STAGES

Le Stage technique de 4^{ème} année

Modalités

Ce stage d'une durée minimum de 2 mois à partir du mois de Mai est OBLIGATOIRE DANS TOUS LES DEPARTEMENTS. Certains départements (GB, GE, GMM et GP) privilégient les stages à l'étranger. Une convention tripartite est signée par l'Ecole, le stagiaire et l'entreprise ou l'université d'accueil. Pas de prolongation signée en cours de stage. Il faut BIEN DEFINIR LES DATES AU MOMENT DE LA REDACTION DE LA CONVENTION si vous envisagez un stage de plus de 2 mois. Ce stage est suivi par un enseignant tuteur désigné qui veille au suivi des travaux et à la pertinence du travail confié et réalisé. (Visite sur le lieu de stage pour le Département GC). Ce tuteur devient l'interlocuteur privilégié de l'étudiant et du maître de stage. Ce dernier, un professionnel dans l'entreprise d'accueil, encadre l'élève et est amené à fournir une évaluation des travaux.

Validation

Dans tous les départements, chaque stage donne lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance orale. Les modalités de contrôle des connaissances explicitent le mode de validation.

Procédure

GB4 : à rendre pour le 20 août

25 pages/3 exemplaires

Soutenance orale 15 min avant la rentrée

GE4 : à rendre pour fin juin

35 pages/hors annexes/3 exemplaires

Soutenance orale en anglais.

GC4 : à rendre pour fin juin

25 pages/hors annexes/2 exemplaires

Soutenance orale 20 min début Juillet.

GMM4 : à rendre pour fin août

nb de pages non limité/ 3 exemplaires

Soutenance orale avant la rentrée

GP4 : à rendre pour fin août

20 pages hors annexes/2 exemplaires

Soutenance orale 15 min+15 min avant la rentrée

STAGES

Le Stage ingénieur de fin d'études

Modalités

Ce stage d'une durée de 5 mois minimum / 6 mois maximum à partir de Février est OBLIGATOIRE dans le cursus. Il peut être étendu à 7 mois dans le cas d'un stage à l'étranger. La durée doit être définie – et définitive – à la signature des conventions. AUCUN AVENANT NE SERA SIGNE. Il faut donc bien évaluer lors des contacts et entretiens avec les industriels avant l'obtention du stage les durées nécessaires pour mener à bien le projet. En aucun cas le stage ne peut être prolongé au-delà de la date de JURY de validation des diplômes (mi-juillet pour la 1ère session, mi-septembre pour la 2ème session). Le stage est encadré par un tuteur-enseignant et par un maître de stage du milieu industriel. Le stage peut donner lieu à une visite du tuteur-enseignant lors de la préparation ou au cours du stage (sauf pour les stages à l'étranger).

Validation

Rapport et soutenance sont OBLIGATOIRES dans tous les départements. Les consignes de rédaction pour les rapports seront données en cours de communication. Pour chaque département, les rapports doivent parvenir dans l'école 8 jours avant la date de la soutenance. La règle: l'étudiant doit envoyer 1 exemplaire à chaque membre de jury + 1 exemplaire pour archivage. Pour GB, la règle est différente car les rapports (4 exemplaires) doivent être envoyés au responsable des stages: P Michaud. Si vos envois sont groupés dans un seul colis, bien distinguer sur des enveloppes séparées les noms des enseignants concernés et envoyer le tout au bureau des stages (sauf indication contraire du responsable de stage de département).

Procédure

GB5 : 40 pages hors annexes

Soutenance orale 20 min + 30 min de discussion

GC5 : 100 pages maximum

Soutenance orale 20 min + 30 min de discussion

GE5 : 40 pages hors annexes

Soutenance orale 25 min + 30 min de discussion

GP5 : 40 pages hors annexes

Soutenance orale 25 min + 30 min de discussion

GMM5 : 40 pages hors annexes

Soutenance orale 35 min + 20 min de discussion

Energie: 40 pages hors annexes

Soutenance orale 20 min + 30 min de discussion

Logistique : 40 pages max hors annexes

Soutenance orale 20 min + 30 min de discussion

STAGES

Vos responsables de stage

4^{ème} année

GB	Pierre Fontanille
GC	Mathilde Morvan
GE	Lounis Adouane
GMM	Cédric Chauvière
GP	Fabrice Audonnet
GSP	Roland Chapuis

5^{ème} année

GB	Pierre Fontanille
GC	Gaëlle Baudouin
GE	Alexis Landrault
GMM	Olivier Bodart
GP	Lionel Batier
GSP	Jean-Louis Robert
Logistique	Christophe de Vault
Energie	Christophe Vial



STAGES A L'ETRANGER

La procédure est foncièrement la même pour l'établissement des conventions, le suivi des stages, la rédaction des rapports et l'organisation des soutenances cependant **un séjour à l'étranger se prépare.**

Votre curiosité et votre enthousiasme doivent vous conduire à mener vous-même vos démarches pour tout ce qui concerne les formalités administratives (Contacts Ambassades/Consulats, vos Centres de Sécurité Sociale et Mutuelle pour les aspects assurances, santé, rapatriement etc...), les agences de voyage pour billets avion, les Universités ou entreprises d'accueil pour bien connaître les modalités de votre stage (ne pas hésiter à leur demander des adresses de logement, etc...) **EVITER TOUTE LOCATION A L'ETRANGER VIA INTERNET** pour ne pas avoir de désagréments à l'arrivée. Pensez à contacter les camarades de la promotion précédente qui pourront vous éclairer par leur expérience. Divers systèmes de Bourses sont proposés selon votre cas et le genre de stage effectué. (voir les paragraphes suivants)

Pour éviter tout désagrément lié au type de visa, la photocopie de votre visa est OBLIGATOIRE. Vous voudrez bien la fournir à Stéphanie de Guérines.

STAGES A L'ETRANGER

Relations internationales par département

Responsable des Relations Internationales Polytech Clermont:

Jane ROCHE 04 73 40 73 39 Jane.ROCHE@univ-bpclermont.fr

Assistante : Stéphanie de Guérines 04-73-40-75-06 stephanie.de.guerines@polytech.univ-bpclermont.fr

GB	Jane Roche , 04 73 40 79 39 , jane.roche@univ-bpclermont.fr
GC	Pierre Breul, 04 73 40 75 23, pierre.breul@univ-bpclermont.fr
GE	Lounis Adouane, 04 73 40 72 45, lounis.adouane@univ-bpclermont.fr
GMM	Cedric Chauvière, 04 73 40 74 89, cedric.chauviere@univ-bpclermont.fr
GP	Jean-Pierre Fontaine, 04 73 40 75 33, jean-pierre.fontaine@univ-bpclermont.fr
Logistique	Christophe de Vaultx, 04 73 40 75 12, christophe.devaultx@univ-bpclermont.fr
Energie	Christophe Vial, 04 73 40 52 66, christophe.vial@univ-bpclermont.fr
GSP	Roland Chapuis, 04 73 40 77 54, roland.chapuis@univ-bpclermont.fr

STAGES A L'ETRANGER

Relations internationales de l'UBP

Tout étudiant en mobilité ou en projet de mobilité doit consulter la rubrique « relations internationales » de l'UBP sur le site www.univ-bpclermont.fr. Vous trouverez sur le site les différents programmes d'échange bilatéraux, des informations sur le statut ERASMUS et des renseignements sur les statuts d'étudiant boursier ou non.

CONTACT pour les Bourses :

Caroline Fayolle 04-73-40-61-21 caroline.fayolle@univ-bpclermont.fr

Le Service des relations internationales de l'UBP se trouve à l'adresse suivante:

34, avenue de Carnot
63 000 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél: 04 73 40 61 21

BOURSES



Erasmus

La bourse ERASMUS-Entreprise

Pour obtenir cette bourse le stage doit se dérouler dans une ENTREPRISE et en EUROPE. Les laboratoires de recherche ne seront pas retenus sauf s'ils justifient d'un contrat de recherche appliquée pour le compte d'une ENTREPRISE. La convention de stage doit être signée avec l'entreprise et non le laboratoire. Le stage doit être de 13 semaines minimum. Le dossier à remplir est disponible au bureau des relations Internationales de Polytech.

La Bourse ERASMUS-Echanges

Cette bourse peut être attribuée aux étudiants qui effectuent un stage où passent un séjour d'études dans une université ou laboratoire en accord avec Polytech Clermont-Ferrand. Les versements sont effectués pour 2/3 au départ de l'étudiant et 1/3 à son retour. Pour plus d'informations contacter le bureau des Relations Internationales de Polytech ou les Relations Internationales de l'UBP. Dossier à remplir sur le site de l'UBP rubrique ENT.

BOURSES



Conseil Régional Auvergne

Les stages doivent être d'une durée minimum de 2 mois. Les stages peuvent se dérouler en entreprise ou en laboratoire universitaire. L'aide forfaitaire se monte à 500 € : 350€ au départ de l'étudiant et 150€ à son retour en France. La candidature sera faite à la Région par voie électronique en saisie directe sur <http://bfss.cr-auvergne.fr>. Chaque étudiant doit saisir une fiche synthétique reprenant son état civil, précisant son cursus et décrivant son projet. Pour plus d'information consulter le site web du Conseil Régional www.auvergne.org, Rubrique « aide à la mobilité internationale ».

Les étudiants qui ne sont pas originaires de la Région AUVERGNE peuvent également tenter des démarches auprès des organismes de leur propre région.

BOURSES



Municipalité de Clermont-Ferrand



Ces bourses sont attribuées pour des stages se déroulant dans les villes en jumelage avec Clermont-Ferrand:

REGENSBURG
ALLEMAGNE

ABERDEEN et SALFORD
GRANDE BRETAGNE

OVIEDO
ESPAGNE

GOMEL
BELARUS

NORMAN
ETATS-UNIS

BRAGA
PORTUGAL

Elles sont attribuées en priorité sur critères sociaux donc pour les étudiants boursiers. Le montant de ces bourses est un forfait variant suivant les pays. Retrait des dossiers auprès des Relations Internationales de l'Université Blaise Pascal (24 avenue Carnot - 4^{ème} étage de la Présidence) ou directement à la Mairie de Clermont-Ferrand.

Les étudiants qui ne sont pas originaires de la Région AUVERGNE peuvent également tenter des démarches auprès des organismes de leur propre région.

BOURSES

Complément Mobilité du Ministère

Ces bourses sont réservées aux étudiants **boursiers pour les stages de 4^{ème} et 5^{ème} année**. Elles constituent un dédommagement pour les frais de déplacement. Il s'agit d'une aide complémentaire à la bourse sur critères sociaux. La décision d'attribution est prise par le service des Relations Internationales de l'UBP. Le dossier à remplir est disponible sur le site de l'UBP rubrique ENT.

BOURSES



Polytech

Ces bourses sont attribuées par Polytech **sur critères sociaux pour les stages de 4^{ème} et 5^{ème} année**. Le montant des bourses varie selon les destinations et ressources de chaque étudiant. Le dossier est à retirer au bureau des relations internationales de Polytech. Pour plus d'information contacter le responsable des relations internationales de votre département ou Bernard Gruzza, responsable des relations internationales ou Stéphanie de Guérines.

ATTENTION: Pour toutes ces bourses, il y a des dates limites qui vous seront communiquées en cours d'année. Soyez à l'heure sinon vos dossiers seront refusés.

STAGES A L'ETRANGER

Liens utiles

- Liste des aides financières disponibles
<http://www.univ-bpclermont.fr/article64.html#types>
- Bourses d'études par pays
<http://www.univ-bpclermont.fr/IMG/pdf/bourses-d-etudes-par-pays.pdf>
- Visa Etats-Unis
<http://french.france.usembassy.gov/non-immigrant.html>
<http://www.myinternshipabroad.com>
- Visa Canada
http://www.canadainternational.gc.ca/france/visas/index.aspx?lang=fra&menu_id=46&menu=L
- Visa Australie
http://www.france.embassy.gov.au/parifrancais/Visas_and_Migration.html

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES



L'Association des Anciens Elèves n'est pas réservée aux diplômés, elle peut aussi vous rendre des services. Tout d'abord, vous pourrez obtenir l'annuaire des Anciens, c'est une mine de renseignements à lui seul. Il s'utilise à plusieurs niveaux. Nous savons par expérience que les premières et les deuxièmes années recherchent souvent par zone géographique. Vous trouverez un classement géographique d'après les codes postaux professionnels qui facilitera vos recherches. Le classement par secteurs d'activité (d'après les codes NAF) vous sera utile pour mettre en adéquation vos « compétences département » et les entreprises. L'autre outil essentiel de l'Association est la base de données des Anciens. Effectivement, si vous avez une idée d'entreprise vous pouvez venir vérifier la présence d'un ancien dans ladite entreprise. Vous aurez ainsi un contact afin de connaître les besoins éventuels de stagiaires et/ou les noms des personnes à contacter. Avoir une « entrée » vous évitera ainsi une perte de temps. Dernier point important, feuilleter l'annuaire vous renseignera sur les différents métiers de vos aînés ce qui vous permettra ainsi de peaufiner votre projet professionnel. A ce sujet, vous trouverez également des fiches APEC concernant le premier emploi, les métiers de l'ingénieur, des renseignements sur l'expatriation...

Pour plus d'informations contacter Valérie, aae.polytech@univ-bpclermont.fr



ERASMUS - SEJOUR D'ETUDE

En 5^{ème} année, Polytech vous offre la possibilité d'effectuer un semestre ERASMUS ou un semestre d'étude à l'étranger (de septembre à janvier).

Pour plus d'information contacter le responsable des relations internationales de votre département ou Bernard Gruzza, responsable des relations internationales ou Stéphanie de Guérines.

DOUBLE DIPLOME

En 5^{ème} année, vous pouvez également effectuer un double diplôme à l'étranger. Vous partirez étudier dans une université étrangère durant 1 an/1an et demi.

Nos partenaires sont:

-Argentine : Universidad Nacional de Cuyo à Mendoza pour les GC.

-USA : Oklahoma University à Norman pour tous les départements.

-Royaume Uni : Cranfield University à Cranfield pour tous les départements uniquement dans le domaine de l'environnement.

Pour plus d'information contacter le responsable des relations internationales de votre département ou Jane ROCHE, responsable des relations internationales ou Stéphanie de Guérines.

Pour ces deux possibilités, vous devez remplir vos dossiers d'octobre à mars pendant votre quatrième année pour un départ en Août.

Toute demande de départ doit être validée par les relations internationales de Polytech.